

0320-1X0002

DEPARTEMENT DE L'AUDE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE

COMMUNE DE BALBOT SUR LAIGNE

REINFORCEMENT DE L'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE DU BOING ET
ALIMENTATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE

1 - DOSSIER GENERAL

MEMOIRE EXPLICATIF

DU PROJET DE REINFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

I - GÉNÉRALITÉS

1-1 - Situation géographique

La commune de BALNOT SUR LAIGNES est située à environ 40 km au Sud Est de TROYES et à 3 km au Nord des RICHEYS, chef-lieu de canton.

L'agglomération est desservie par la D 26 qui relie NEUVILLE SUR SEINE à MAGNEUX LA FOSSE.

1-2 - Situation topographique

L'agglomération est construite sur les coteaux de la Vallée de la Laignes. Elle s'étale de la côte 170 m à la côte 195 m N.G.F.

1-3 - Situation démographique

Aux dernières recensements, la population était de 172 habitants en 1968 et 153 habitants en 1975. La diminution de population ne devrait pas se poursuivre. Au contraire, la création de la zone industrielle laisse espérer un essor de la commune, dans les prochaines années.

II - CONDITIONS ACTUELLES

La commune de BALNOT SUR LAIGNES est desservie par un réseau d'adduction d'eau potable, alimenté, gravitairement, à partir d'un captage réservoir aménagé à "la fontaine Endillion".

Le réseau est en acier et comprend essentiellement une conduite d'amenée en Ø 80 mm et des conduites de distribution en Ø 60 mm avec maillage.

Le captage permet d'assurer un débit minimum de 4,5 m³/h = soit 110 m³/jour.

Lorsque les consommations sont importantes, les parties hautes du réseau sont alimentées dans de très mauvaises conditions. D'ailleurs, pour alimenter le haut du bourg, il a fallu supprimer le poste de stérilisation, afin de mettre le réseau en charge depuis le captage.

La consommation totale d'eau pour l'année 1976, a été d'environ 8 000 m³ = ce qui représente une consommation de 130 l par jour et par habitant.

III - BESOINS EN EAU

Sur la base d'une population de 200 habitants, consommant 200 l/jour et 200 U.G.B., consommant 50 l/j, les besoins en eau de l'agglomération sont de 67 m³/jour.

Les besoins complémentaires pour les traitements agricoles sont estimés à 30 m³/jour.

Les besoins de la zone industrielle sont estimés à 12 m³/jour.

L'ensemble est donc estimé à 110 m³/jour.